

Extrait du procès-verbal

Séance du mercredi 22 juin 2016

sous la Présidence de Madame Nathalie Jaquerod

Préavis 14/2016 Comptes année 2015

Le Conseil communal de Pully

- vu le préavis municipal du 11 mai 2016,
vu le rapport de la Commission des finances

décide

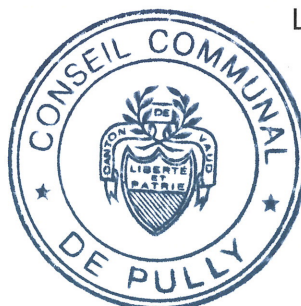
1. d'approuver les comptes 2015 et de donner décharge aux organes responsables ;
2. d'approuver les comptes 2015 de la Commission intercommunale de la STEP de Lausanne (CISTEP).

Pour le Bureau du Conseil communal de Pully

La présidente



Nathalie JAQUEROD



Le secrétaire suppléant



Bernard MONTAVON

Pully, le 3 octobre 2016